

Protection et promotion de la diversité des expressions culturelles: conclusion de la Convention de l'UNESCO, adoptée à Paris le 20 octobre 2005

2005/0268(CNS) - 21/03/2006

La commission a adopté le rapport de Christa PRETS (PSE, AT) approuvant – dans le cadre de la procédure de consultation – la conclusion de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.